



COMMUNE D'ASSENS – Arrondissement 2 : Bioley-Orjulaz

ELECTION DE LA MUNICIPALITE - 1er tour

Législature 2021-2026

Rentrée des listes / Candidatures

Délai limite : 18 janvier 2021 à 12h00

**Je suis candidat(e) à La Municipalité d'Assens,
sur la liste d'entente communale de l'arrondissement susmentionné,
pour la législature 2021-2026 :**

Nom(s) :

Nom de naissance :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Origine :

Profession :

Adresse – Rue n° :

Localité : 1042 Bioley-Orjulaz

E-mail : Tél. portable :

.....

Bioley-orjulaz, le

Signature :

A déposer, au complet, à l'adresse ci-dessous selon l'horaire d'ouverture du greffe municipal :
lundi 11, mardi 12, jeudi 14 janvier de 09h00 à 12h00, mercredi 13 janvier de 17h00 à 19h00,
lundi 18 janvier 2021 de 09h00 à 12.00 heures précises (dernier délai).

L'envoi par la poste, par fax ou par courriel n'est pas admis.

Greffe municipal
Place du Village 1
1042 Bioley-Orjulaz
Tél. 021 882 57 30
Courriel : greffe@bioley-orjulaz.ch

RESERVE AU GREFFE MUNICIPAL

RECEPTION :

Date :

Heure :

Visa :

OBSERVATIONS :